

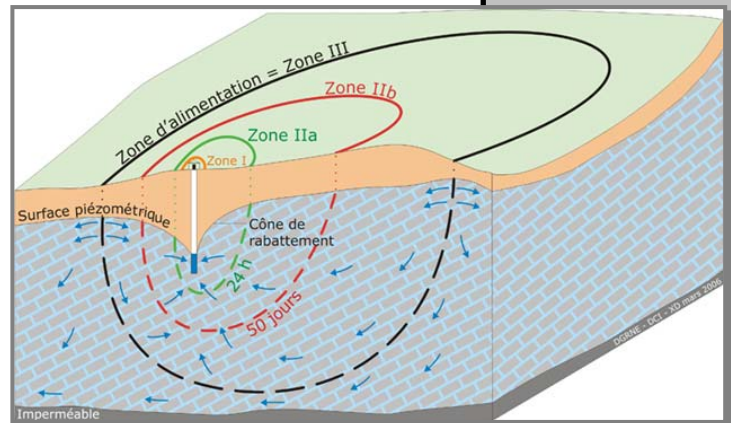
ÉTUDES DE DEFINITION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Au Maroc, les eaux souterraines représentent environ le tiers de la quantité d'eau mobilisée pour l'approvisionnement en eau potable. Elles offrent en général l'avantage de ne pas nécessiter des traitements poussés avant leur mise à disposition pour la distribution. La pérennisation de cette ressource nécessite la mise en place de périmètres de protection destinés à éviter les pollutions diverses pouvant altérer la qualité des nappes phréatiques.

L'établissement de ces périmètres permet aux départements concernés de mettre en œuvre les réglementations et les servitudes en vigueur en la matière.

La démarche utilisée est basée sur les éléments suivants:

- ♦ une analyse spatiale des caractéristiques physiques et hydrodynamiques de l'aquifère;
- ♦ un recensement des activités humaines sensibles sur la zone d'influence des captages;
- ♦ le calcul hydrogéologique permettant d'établir les périmètres de protection rapproché, immédiat et éloigné.



RESING a été chargé de la réalisation de plusieurs études de périmètres de protection de captages d'eau souterraine pour le compte de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) dont essentiellement:

- ♦ étude de protection du champ captant de Sidi El Aydi pour l'approvisionnement en eau potable de la ville de Settat.
- ♦ détermination des périmètres de protection des captages d'eau potable dans la région de Kénitra.
- ♦ étude de protection des captages d'approvisionnement en eau potable à Guelmim-Tantan et Daoura.
- ♦ étude de détermination des périmètres de protection des captages d'eau potable pour l'alimentation en eau potable de Tanger, à partir de la nappe de Charf El Akab.
- ♦ Etude de périmètres de protection pour un captage d'eau souterraine dans la région de Marrakech.



Client : Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Pays : Maroc
Année : 1995-2003